

Sessions 2023

12-13 avril 9h-17h30

Deskeo Alma Marceau
25 rue Jean Goujon
75008 Paris

22-23 novembre 9h-17h30

Deskeo Champerret
9 bd Gouvion Saint-Cyr
75017 Paris

Animation

Session d'avril

Pascale HERMANN
Juriste en droit immobilier

Session de novembre

Pascale DE MOREL
Directrice juridique

Durée

14 h sur 2 journées

Prix net

1.000,00 € / pers.

Cette formation est prise en charge pour les coopératives d'Hlm adhérentes à la Fédération (sous condition).

Présentation

Cette formation présentera les principales évolutions du cadre réglementaire, comptable et financier applicables aux comptes combinés et sociaux des coopératives d'HLM et de leurs filiales (règlements de l'ANC, décrets, arrêtés et avis des ministères de tutelle). Elle traitera notamment des particularités des comptes annuels et combinés à produire, des autres documents de synthèse, des informations littéraires et des états réglementaires du secteur HLM.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les dernières évolutions en matière de droit de la copropriété
- Évaluer l'impact des nouvelles règles sur leur organisation interne
- Évaluer les textes récents sur les pratiques du syndic
- Identifier les jurisprudences récentes importantes

Public

Gestionnaires de copropriété.

Programme

La gestion des copropriétés est basée en partie sur une solide connaissance des textes en la matière. Le droit de la copropriété est en évolution permanente et nécessite de se mettre à jour. Il est donc important pour les gestionnaires de copropriété de mettre à jour leurs connaissances, mais aussi d'évaluer les conséquences pratiques des nouveautés et d'échanger sur leur pratiques.

Le programme est précisé en amont de la formation selon les thèmes d'actualité 2023.

Prérequis

Bonne connaissance et/ou pratique du droit de la copropriété.

Méthodologie

Présentations par l'animatrice, échanges et retours d'expériences, remise d'un dossier documentaire.

Contact

Amélie Piégay

07 63 47 37 68

formations@arecoop.fr

www.arecoop.fr

